Débat de consultation PISA

Dépôt : Jacques-Yves Henckes
Date : 15 mars 2005

19

MOTION

La Chambre des Députés

Considérant la mission fondamentale qui revient à l'école publique dans l'éducation des enfants ;

Considérant que face à la pénurie de personnel breveté, il a été procédé au recrutement de chargés de cours pour assurer tant des cours d'enseignement que l'encadrement des élèves ;

Considérant qu'une priorité absolue doit être accordée au personnel breveté pour occuper les postes vacants d'enseignants de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire ;

Considérant qu'au vu de la pénurie d'instituteurs brevetés il y a notamment lieu de créer une nouvelle voie d'accès à la profession d'instituteur breveté ;

Considérant que les chargés de cours pouvant faire valoir une expérience professionnelle de plusieurs années doivent pouvoir accéder à la profession d'instituteur diplômé à condition de se voir offrir des cours de formation et de réussir à l'examen d'accès à la profession ;

Demande au Gouvernement

De poursuivre les efforts de recrutement de personnel breveté ;

D'organiser une formation continue permettant aux chargés de cours de parfaire leur formation et leur expérience professionnelle acquise ;

De prévoir dans le cadre de l'élaboration d'un projet de loi portant sur la réforme de la formation des instituteurs, la possibilité d'une 2e voie de formation permettant d'accéder à un diplôme d'instituteur.